

ATTESTATION DE GARANTIE FINANCIÈRE

Conforme aux dispositions des articles L 512-7, R 512-15 et A 512-5 du Code des Assurances Conforme aux dispositions des articles L519-4 et R519-7 du Code Monétaire et Financier.

Nous soussignés, +Simple.fr,2 rue Grignan, 13001 Marseille attestons que l'Intermédiaire garanti désigné ci-dessous a souscrit pour son compte un contrat auprès de la compagnie QBE Europe SA/NV – Cœur Défense – Tour A – 110, Esplanade du Général de Gaulle – 92931 La Défense Cedex, succursale de QBE Europe SA/NV , dont le siège social est situé 37, boulevard du Régent, 1000 Bruxelles- Belgique, Ce contrat couvre les Garanties Financières ci-après mentionnées

INTERMEDIAIRE GARANTI OVALIE ASSURANCES (Siren: 507658276)

Mr, Mme Thierry REYNES

ADRESSE 57 route de Nailloux

CODE POSTAL 31560
VILLE Saint-Léon

Numéro de contrat ICAP0001701

Numéro ORIAS 08045162

GARANTIES FINANCIÈRES	MONTANTS DE GARANTIE	PERIODE DE GARANTIE
GARANTIE FINANCIÈRE INTERMÉDIAIRE D'ASSURANCES	115000€	01/03/2024 au 28/02/2025
GARANTIE FINANCIÈRE INTERMÉDIAIRE EN OPÉRATIONS DE BANQUE ET SERVICES DE PAIEMENT	NON SOUSCRITE	
GARANTIE FINANCIÈRE INTERMÉDIAIRE EN TRANSACTION IMMOBILIÈRE	NON SOUSCRITE	

Cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit, sans pouvoir engager le Garant au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Marseille, le 14/12/2023

<u>Par délégation du Garant :</u> Anthony JOUANNAU Directeur Général Danaman